



CENTRE CULTUREL DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

I. Caractéristiques et objectifs

Le Programme de développement culturel a pour objet d'appuyer des projets culturels de petite envergure qui ont un impact social dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes membres de la Banque interaméricaine de développement. Le programme est conçu comme un prolongement des activités du Centre culturel de la Banque, qui a pour mission de contribuer à élargir le leadership de la Banque dans le processus de développement intégré des pays.

Les objectifs du programme sont de reconnaître et d'encourager la formation de centres de développement culturel pour communiquer et diffuser les expériences institutionnelles ou communautaires dignes d'être exploitées localement ou régionalement; encourager la préservation et la restauration du patrimoine historique et culturel, d'aider les gestionnaires de train récupération de traditions culturelles et le développement de formes d'art, telles que l'artisanat, les arts plastiques et visuels, musique, danse, théâtre, littérature, ou tout autre mode d'expression culturelle qui profite le développement individuel et communautaire, et durabilité.

En plus de proposer les règlements et les modalités de base pour la présentation des projets, le Centre culturel peut évaluer les activités et suggérer des modifications possibles dans leur exécution et(ou) leur administration, de manière à profiter au maximum des ressources disponibles.

Les Représentations de la BID dans chaque pays font connaître le programme dans le milieu culturel local; elles repèrent les initiatives qui méritent d'être prises en considération et de recevoir l'appui du programme, et supervisent les projets et canalisent leurs ressources, avec l'approbation du Centre Culturel de la BID.

II. Règlement: Le programme est assujéti aux règles suivantes:

Processus de sélection:

- A. Tout projet pour lequel on entend solliciter un appui dans le cadre du programme doit être présenté par doivent utiliser le formulaire de demande électronique vant le 28 Février de l'année au cours de laquelle l'appui financier sera accordé.
- B. Les Représentations de la BID effectuent une première évaluation des projets et présélectionnent ceux qui sont conformes aux critères établis pour le programme. Les projets présélectionnés sont ensuite examinés par le Comité de sélection du Centre culturel de la BID à Washington.
- C. Une fois le processus de sélection terminé, le Centre culturel et les Représentations communiquent exclusivement avec les institutions dont les propositions ont été approuvées par le Comité de sélection.
- D. Le Comité de sélection prend sa décision à la fin du mois de mai de chaque année.

Admissibilité:

- E. Seules les entités à but non-lucratif dotées d'un nom juridique d au moins cinq ans, et d'un compte bancaire avec le même nome juridique, et d'au moins cinq années d'expérience dans le domaine culturel et artistique, peuvent présenter des propositions.
- F. L'institution doit être enregistrée dans l'un des 26 pays membres de la BID.
- G. Chaque institution ne peut soumettre qu'une seule proposition.

Proposition:

- H. Les besoins de financement des initiatives proposées doivent être compris entre ÉU\$3.000 et ÉU\$7.000.
- I. Le programme appuie les activités culturelles et non l'existence matérielle de l'institution candidate; ainsi, il ne couvre pas les salaires, les dépenses administratives et(ou) alimentaires ou autres dépenses similaires.
- J. Ne sont pas admissibles les activités ou les produits créés à des fins éphémères ou répétives, tels que l'octroi de distinctions ou de prix annuels, l'exclusivité de production de livres, CD, vidéos, films, etc.

Contrepartie et durabilité:

- K. Le programme a pour but de susciter des projets culturels de petite envergure et de promouvoir la viabilité à long terme des projets grâce à la collaboration d'autres organismes et à la mobilisation d'autres ressources au sein de chaque collectivité.

General:

- L.** Le Centre culturel sélectionne les projets qui recevront un appui financier en tenant compte des ressources dont dispose le programme. Les fonds alloués qui n'ont pas été dépensés à la fin de l'année ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant et les deux tiers au moins de l'activité doivent avoir été exécutés au cours de l'année civile pendant laquelle l'appui financier a été accordé.
- M.** Tout le matériel – imprimé, électronique ou numérique – produit dans le cadre d'un projet approuvé doit porter la mention que le projet a reçu l'appui du Programme de développement culturel du Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement et afficher le logo du Centre culturel de la BID.
- N.** L'institution responsable de tout projet exécuté doit, dans les trente (30) jours suivant la réalisation du projet, préparer un rapport à l'intention du Centre, décrivant la contribution apportée au milieu culturel local et la portée de l'activité dans la collectivité. Le rapport doit être accompagné des justificatifs des dépenses effectuées, d'exemplaires des manuels et autre matériel éducatif produits ainsi que d'exemplaires du matériel publicitaire et photographique.
- O.** Afin de permettre à d'autres organismes qui ont besoin d'un appui économique de profiter de l'aide financière offerte par le programme, cette aide n'est accordée qu'une seule fois à une même institution.
- P.** Pour des raisons d'éthique, les employés de la Banque et(ou) les membres de leurs familles ne peuvent pas participer à ce programme, ni agir à titre de conseillers dans le cadre des projets.
- Q.** Le Centre culturel peut refuser toute proposition qui, à son avis, ne réunit pas les éléments nécessaires pour justifier sa mise en œuvre.

III. Critères d'admissibilité des propositions

La proposition doit être soumise au moyen du formulaire électronique en ligne:

<http://bit.ly/1fCq7Uw>

Les propositions ne sont pas acceptées imprimées ou envoyées par e-mail.

Remplissez le formulaire en ligne avec les informations suivantes:



1. Institution

- Nom de l'institution; description de l'expérience de l'institution dans le domaine culturel et artistique; adresse; E-mail; Téléphone; Site (Internet); Facebook; Twitter.
- Personne responsable de l'institution: Nom, titre, email, téléphone.
- Personne responsable du projet: Nom, titre, email, téléphone.

Indiquez le nom de la personne responsable du développement du projet. Cette personne travaillera avec le Pays et le Centre culturel de la BID à l'organisation et la mise en œuvre de l'activité. Décrire expérience professionnelle.

2. Projet

- Titre du projet.
- Lieu du projet: Lieu de mise en oeuvre du projet.
- Objectifs du projet: Décrire les objectifs à obtenir.
- Description du projet: Le programme sélectionne projets de formation qui favorisent le **transfert de connaissances** pour la conservation et la restauration du patrimoine historique et culturel, la revalorisation des traditions et le développement artistique qui aident au développement durable individuel et communautaire.
- Détailler les activités nécessaires à la réalisation du projet: Le programme sélectionne les projets de formation qui suivent le modèle de «formateur de formateurs», à savoir les ateliers doivent former des personnes qui, à leur tour, pourront former d'autres personnes.
- Indiquer le contenu des ateliers / cours de formation: Expliquer comment les bénéficiaires peuvent mettre en application ce qu'ils ont pendant la formation
- Nombre d'heures par semaine consacrées à la formation / aux ateliers: Nombre d'heures par jour or par semaine.
- Numéro et nom des formateurs: Indiquer le nombre, le nom et l'expérience des formateurs/chefs de formation et des chercheurs. Appliquer le modèle «formateur de formateurs» pour reproduire l'expérience. Indiquer le tarif par heure dans le budget.
- Nombre de bénéficiaires.
- Indiquer le processus de sélection des bénéficiaires.
- Indiquer le nom des personnes / enseignants, les institutions, les écoles, les coopératives et / ou les communautés avec lesquelles vous travaillez.
- Indiquer l'endroit où sont enseignés les ateliers: Lieu d'enseignement de l'atelier. Qui est propriétaire des locaux où ils seront enseignés?
- Justifier la façon dont pourra en bénéficier la communauté.
- Décrire comment la collaboration de la BID, à travers son Programme de développement culturel, permettra la mise en oeuvre de votre initiative.

3. Chronogramme du plan de travail

Le programme de parrainage couvre jusqu'à six mois du projet, qui peut fonctionner de préférence entre juillet et décembre de l'année de la demande.

Suivez le format de chronogramme ci-joint.

4. Coût du projet et son homologue

Vous pouvez soumettre des propositions qui nécessitent entre ÉU\$3.000 jusqu'à ÉU\$7.000 de financement. ** Le Programme de développement culturel de parrainage n'est que partiel et les institutions doivent être en mesure de mettre en oeuvre le reste du projet grâce aux ressources obtenues par d'autres partenaires.

Coût du projet: Indiquer le budget détaillé (en monnaie locale et en dollars américains) c'est-à-dire le coût partiel et total encouru par le projet à réaliser, ainsi que les contreparties.

Les contreparties peuvent être fournies par la même institution ou pour d'autres contributeurs. Indiquer le montant et le type de contribution en espèces, le matériel ou les services reçus par le projet auprès d'autres institutions participantes. Suivez la présentation du budget ci-joint.

Inclure le nom de (s) institution (s) contribuable (s), l'adresse, le téléphone et l'e-mail, ainsi que le nom de l'institution ou de la personne qui fournit les ressources.

5. Durabilité du projet

Comprendre les actions spécifiques ultérieures à court, moyen et long terme et établir des partenariats stratégiques pour la durabilité de l'initiative (pour reproduire l'expérience) au fil du temps. Indiquer la planification à court, à moyen et à long terme.

6. Alliances stratégiques

Ajouter la participation de la communauté et des dirigeants. Indiquer les partenariats supplémentaires pour renforcer l'initiative et quels engagements concrets et spécifiques vous cherchez à obtenir dans le domaine culturel et artistique, et quels autres entités, individus, dirigeants communautaires, etc, vont être impliqués pour reproduire cette initiative l'avenir. Décrire et donner plus d'informations sur votre façon d'établir des collaborations complémentaires avec d'autres institutions locales, en particulier les universités, le tourisme, les entreprises, etc. Indiquer les institutions ou personnes impliquées dans le projet.

Inclure 2 lettres d'engagement établies avec les institutions pour la mise en œuvre du projet.

7. Optionnel: Vidéo

Comprendre une vidéo de 3 minutes qui montre l'expérience de l'institution

IV. Représentations de la Banque interaméricaine de développement dans les Amériques:

• ARGENTINE

Calle Esmeralda 130, pisos 17, 18,19, 20
Buenos Aires
Téléphone : 4320-1800

• BAHAMAS

IDB House
East Bay Street
Nassau
Téléphone : 396-7800

• BARBADOS

"Hythe" Welches Maxwell Main Road
BB17068, Christ Church
Tel. 627-8500

• BELIZE

Belize Marina Towers
1024 Newton Barracks
Belize City
Téléphone : 221-5300

• BOLIVIE

•Av. 6 de Agosto N°2818
La Paz
Téléphone : 2217-7700

• BRÉSIL

Sector de Embaixadas Norte
Quadra 802 Conjunto F
Lote 39 - Asa Norte
70.800-400 Brasilia, D.F.
Téléphone : 3317-4200

• CHILI

Avda. Pedro de Valdivia 0193,
10° piso
Santiago
Téléphone : 431-3700

• COLOMBIE

Carrera 7a., No. 71-21, Edificio
Bancafé
Torre B, Piso 19, Bogotá
Téléphone : 325-7000

• COSTA RICA

Edificio Centro Colón, piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
San José
Téléphone : 2523-3300

• EQUATEUR

Avda. 12 de Octubre 1830 y
Cordero
Ed. World Trade Center - Torre II,
piso 9
Quito
Téléphone : 299-6900

• EL SALVADOR

Edificio World Trade Center, Torre
1
Piso 4, 89 Avenida Norte y Calle
El Mirador,
San Salvador
Téléphone : 2233-8900

• GUATEMALA

3ª Avenida 13-78
Torre Citigroup, 10º Nivel
Zona 10, Guatemala
Téléphone : 2379-9393

• GUYANA

47-High Street, Kingston
Georgetown
Téléphone : 225-7950

• HAÏTI

6, Rue Puits-Blain
Route de Freres
Petion-Ville
Tel. 2812-5000

• HONDURAS

Colonia Lomas del Guijarro Sur
Primera Calle
Atrás Escuela Hostelería Los
Sauces
Tegucigalpa
Téléphone : 2290-3500

• JAMAÏQUE

40-46 Knutsford Blvd., 6th floor
Kingston 5
Téléphone: 764-0815

• MEXIQUE

Avda. Paseo de la Reforma 222,
Piso 11
Colonia Juárez
06600 México, D.F.
Téléphone : 55-9138-6200

• NICARAGUA

Edificio BID
Km. 4 ½ Carretera a Masaya
Managua
Téléphone : 264-9080

• PANAMA

Avda. Samuel Lewis
Edificio HSBC, piso 14
Panamá 5
Téléphone : 206-0900

• PARAGUAY

Quesada 4616 esquina Legión Civil
Extranjera
Asunción
Téléphone : 616-2000

• PÉROU

Paseo de la República 3245, piso
13
San Isidro, Lima 27
Téléphone : 215-7800

• RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Avda. Winston Churchill esquina
calle Luis F. Thomen, piso 10,
Torre BHD
Santo Domingo
Téléphone : 562-6400

• SURINAME

Peter Brunestraan 2-4
Paramaribo
Téléphone : 52-1201

• TRINITÉ-ET-TOBAGO

19 St. Clair Avenue
Port of Spain
Téléphone : 822-6400

• URUGUAY

Rincón 640 esquina
Bartolomé Mitre
Montevideo 11000
Téléphone : 915-4330

• VENEZUELA

Edificio Centro Federal, Piso 3
Avda. Venezuela, El Rosal
Caracas 1060
Téléphone : 955-2900



@BIDcultura



facebook.com/BIDcultura